Meaux Habitat

Contact

N°16
juil/août/sept
2015

Le bulletin des Résidents de
Meaux Habitat

le mot du directeur

C'est avec plaisir que je vous adresse le numéro 16 de votre bulletin Contact. Dans ce numéro vous pourrez prendre connaissance de la récente signature d'un nouveau Contrat de Ville entre la ville de Meaux et l'État.

Vous découvrirez également un article concernant la démolition des résidences Auvergne et Artois programmée le dimanche 22 novembre 2015 à 13h00.

En effet, les grands ensembles ne correspondent plus au mode de vie d'aujourd'hui, ils créent un sentiment d'insécurité pour les habitants. Les reconstructions d'immeubles à taille humaine, comme celles réalisées sur les quartiers de Beauval C et de Dunant sont davantage en adéquation avec les attentes de la population.

Aujourd'hui, le quartier de Beauval est retenu parmi les sites à enjeu national du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) s'échelonnant jusqu'en 2025. Après Auvergne et Artois, ce sont les sept autres tripodes du quartier de Beauval qui devraient être démolis.

Vous pourrez aussi lire un point sur la distribution des détecteurs autonomes et avertisseurs de fumée. Tous nos gardiens sont mobilisés depuis le 14 septembre 2015 pour vous fournir votre détecteur. Vous pourrez remettre à votre assureur le modèle d'attestation délivré par votre gardien.

Cet été, Meaux Habitat a renouvelé son partenariat avec la Gestion Urbaine de Proximité pour la reproduction de dessins d'écoliers en parterres fleuris. Une action qui remplit deux objectifs : une sensibilisation au respect de la propreté et de l'environnement ainsi que l'embellissement du cadre de vie pour les habitants.

Je vous souhaite une agréable lecture,

Pierre DENAUD
Directeur Général de Meaux Habitat

C'est au programme

Le 6 octobre 2015, l'Office a convié les locataires des résidences du 16 avenue Henri Dunant et du Parc Foch à 18h00 à la salle Truffaut à Meaux. Pendant cette rencontre, l'Office leur a présenté les travaux de réhabilitation qui vont être entrepris dans leur logement. Le démarrage des travaux est prévu fin octobre pour une durée d'un an.
Ils concernent principalement la mise aux normes des installations électriques et équipements sanitaires existants et des travaux de mise en sécurité.

Au total c'est 228 logements qui vont en bénéficier :

- 54 logements au 16 avenue Henri Dunant ;
- 174 logements au Parc Foch.

Pour connaitre les travaux de réhabilitation en détail, rendez-vous sur notre site internet : www.meaux-habitat.fr rubriques Notre patrimoine/Nos travaux et chantiers

Auvergne et Artois
page 2 & 3

Fourniture des DAAF
page 4

2e édition des Fresques florales
page4

"aménageons ensemble un avenir à taille humaine"

Auvergne et Artois… démolition !

Dimanche 22 novembre 2015 à 13h00 aura lieu la démolition des résidences Auvergne et Artois situées dans le quartier A de Beauval.

Le jour J !

Un périmètre de sécurité est défini, entre 200 et 500 mètres, autour des résidences Auvergne et Artois. Les zones délimitées seront évacuées le temps de la démolition. Les riverains concernés ont d'ores et déjà reçu un courrier d'explication et des consignes de sécurité.

Les habitations les plus proches comme :

- le square Jacques Amyot (Meaux Habitat)
- le square Jean Aicard (Meaux Habitat)
- la résidence Concorde (Meaux Habitat)
- la résidence Les Tournesols (SAIEM de Meaux)
- la résidence de l'Étoile (SAIEM de Meaux)
- la tour et la pyramide Debussy (Copropriétés)

seront évacuées, ainsi que les commerces du centre commercial La Verrière. Les habitants seront accompagnés, ils pourront être accueillis dans des structures et déjeuneront gratuitement dans un restaurant.

Côté technique

La méthode de démolition choisie est le foudroyage intégral. Ce dispositif est géré par une société spécialisée. Avant leur démolition, les tripodes Auvergne et Artois sont déconstruits progressivement, de façon à ne conserver que la structure béton. Les matériaux qui composent les immeubles sont triés pour valoriser les déchets qui peuvent l'être, comme le bois ou la ferraille.

Il s'agit d'affaiblir la structure du bâtiment en découpant judicieusement les murs porteurs. Puis, des forages seront effectués sur différents niveaux pour accueillir les futurs explosifs. Sur les niveaux minés, des protections seront installées pour éviter les projections. Enfin, un dispositif de piscines et bâches à eau sera installé afin d'atténuer au maximum la diffusion des poussières dégagées par l'effondrement des tours.

Après l'explosion, il faudra entre 2 et 3 mois pour évacuer les déchets de béton et remettre le site en état.

Un nouveau contrat de ville 2015-2020

Le 29 juin la ville de Meaux a signé un nouveau contrat de ville avec l'État sur la période 2015-2020. Une des priorités de ce contrat, la poursuite de la rénovation urbaine.

Après avoir changé le visage du quartier C de Beauval et celui de Dunant, les pouvoirs publics s'apprêtent à faire de même pour le quartier A de Beauval.
La poursuite du programme de rénovation urbaine est l'une des actions de ce contrat. En effet, après la démolition des résidences Auvergne et Artois, devraient s'engager celles des sept autres tours du quartier de Beauval. Leurs démolitions permettront la construction d'habitat diversifié et d'une place commerciale.

Les contrats de ville reposent sur trois piliers :
- le développement de l'activité économique et de l'emploi ;
- la cohésion sociale ;
- le cadre de vie et le renouvellement urbain ;

La ville de Meaux a déjà programmé cinquante actions concrètes. Elles concernent la solidarité, le développement économique, la cohésion sociale, la santé, la citoyenneté...

Phase de déconstruction des immeubles
Résidences Auvergne et Artois juillet/août/septembre 2015

Fourniture de Détecteurs Autonomes Avertisseurs de Fumée (DAAF)

Fourniture des Détecteurs Autonomes Avertisseurs de Fumée
Nasser Guermati - Gardien de la résidence Alsace

Depuis le 14 septembre 2015, vous êtes invités à retirer votre Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF) auprès de votre gardien. Il vous fournira une notice et des préconisations d'installation.
Vous pourrez remettre à votre assureur le modèle d'attestation délivré par votre gardien.
Les DAAF s'installent par simple collage. C'est à vous d'en assurer la pose. L'Office garantit la fourniture de détecteurs autonomes avertisseurs de fumée à tous les locataires présents, puis au fur et à mesure de nouvelles locations, veille à la présence et au bon fonctionnement de cet appareil.
La pose, l'entretien et leur remplacement éventuel sont à la charge du locataire. En cas de remplacement, veillez à bien vérifier qu'ils sont conformes à la norme NF-EN 14 604.

Des logements performants et de qualité !

Les constructions réalisées par Meaux Habitat à partir de septembre 2015 sont les résidences "Bâtiment Basse Consommation" (BBC). Elles offrent des logements performants et de qualité en terme de confort de vie et de maîtrise des charges.
A titre d'exemple, les résidences BBC sont équipées de compteurs intelligents permettant aux résidents de suivre et de connaître leurs consommations individuelles de chauffage et d'eau chaude.

Action citoyenne 2e édition des Fresques florales

En avril 2015, la Gestion Urbaine de Proximité de la ville de Meaux a renouvelé le concours de dessins sur le thème de la faune et la flore auprès des écoles des quartiers de Dunant et Beauval.
En juin 2015, l'Office a offert aux deux lauréats la reproduction de leurs œuvres en parterres fleuris aux abords des centres sociaux et municipaux Louise Michel et Louis Aragon. Ces parterres ont été entretenus par une entreprise mandatée par Meaux Habitat pendant toute la période estivale. Des espaces fleuris ont été réalisés avec des concepts respectueux de l'environnement.
Bravo aux enfants des écoles Binet et Compayré 1 pour leur participation à cette action respectueuse de notre environnement.

Les élèves de l'école Compayé et les participants de l'action
Centre social et municipal Louise Michel Juin 2015

Les élèves de l'école Binet et les participants de l'action
Centre social et municipal Louis Aragon Juin 2015

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet :
www.meaux-habitat.fr

Contact
Numéro 16 (juil/août/sept 2015)
Le Bulletin trimestriel des Résidents de Meaux Habitat est édité par Meaux Habitat / Service communication - Bld des Cosmonautes 77100 Meaux
Directeur de la Publication : Jean-François Parigi - Rédaction : Claire Girault
Conception/Mise en page : Agence P/COM/PRESSE (77 Meaux)
Photos : DR© - Imprimé à 5500 exemplaires par Graphic 77 (77 Meaux)
Dépot légal : à parution